



Bienvenue!

Certaines diapositives de cette présentation comportent des codes QR.
Placez l'appareil photo de votre téléphone devant l'écran pour accéder aux questions.

Ordre du jour

1. Présentation de la CNCE – 10 h 15 (HNP)

2. Contexte : dossier du TCDP et chemin parcouru

3. Survol du travail de la CNCE à ce jour

4. PAUSE – 11 h 15

5. Où en sommes-nous?

6. Prochaines étapes

7. PAUSE – 11 h 45

8. Réflexions des commissaires

9. Questions et réponses / discussion – 12 h 15

10. Prière de clôture – 13 h

Notre parcours

- Les Premières Nations réunies en assemblée ont rejeté massivement le projet d'**accord final de règlement**, qui ne mettait pas véritablement fin à la discrimination systémique et se voulait trop bureaucratique.
- Le projet d'accord final de règlement était considéré comme le prolongement d'un régime bureaucratique lourd et incompatible avec l'intérêt supérieur des enfants des Premières Nations.
- Les engagements financiers figurant dans l'ébauche d'accord final de règlement étaient assujettis à une appropriation parlementaire annuelle et à toute autre décision budgétaire, ce qui ne garantissait pas un financement stable et à long terme.

La Commission nationale des chefs pour les enfants

Les résolutions **60/2024** et **61/2024** enjoignent au Comité exécutif de l'APN de créer la Commission nationale des chefs pour les enfants (CNCE) :

Gouvernance et transparence des ententes sur la RLT du Programme des SEFPN et du principe de Jordan

2. Enjoignent au Comité exécutif de l'Assemblée des Premières Nations (APN) d'adopter l'approche qui suit aux négociations des ententes sur la RLT :

- a.** Établir une Commission nationale des Chefs pour les enfants avec des représentants nommés par chaque région (y compris les régions qui ne sont pas représentées par l'APN) qui travaillerait ouvertement et avec transparence pour fournir une orientation stratégique et un suivi aux négociations des ententes sur la RLT, avec des rapports aux Premières Nations-en-Assemblée.
- b.** La Commission nationale des Chefs pour les enfants établira une équipe de négociation, avec une représentation régionale et une nouvelle équipe juridique, qui sera responsable pour les négociations des ententes sur la RLT et relèvera de la Commission nationale des Chefs pour les enfants.

Les commissaires

Chef Pauline Frost
Vuntut Gwitchin First Nation

Stephen Kakfwi
Dene Nation

Chef Brad Benoit
Miawpukek Mi'kamawey
Mawi'omi First Nation

Chef Tabatha Bernard
Lennox Island First
Nation

Chef Ross Perley
Tobique First Nation

Kukpi7 Helen
Henderson
Tsq'escen First Nation

Chef Ivan Sawan Loon
River First Nation

Chef Angela Levasseur
Nisichawayasihk Cree Nation

Chef Jenny Brake
Qalipu First Nation

Chef Kelsey Jacko
Cold Lake First Nation

Chef David Monias
Pimicikamak Okimawin Cree Nation

Kateri Code (intérim)
Mi'kmaw Confederacy of PEI

Chef Desmond Bull
Louis Bull Tribe

Chef Heidi Cook
Misipawistik Cree Nation

Chef Rebecca Knockwood
Fort Folly First Nation

Chef Erica Beaudin
Cowessess First Nation

Chef Vicky Chief
Timiskaming First Nation

Chef Debbie Robinson
Acadia Mi'kmaw Nation

Deb Foxcroft
Tseshaht First Nation

Chef Crystal Okemow
Lucky Man Cree Nation

Chef Michelle Glasgow
Shubenacadie Mi'kmaw Nation

Survol du TCDP

La Société de soutien et l'APN **CONTRE** le gouvernement du Canada

Le Tribunal canadien des droits de la personne (TCDP) a confirmé la discrimination exercée par le Canada en 2016. Le gouvernement savait donc ce qu'il faisait, mais n'a rien changé à ses pratiques. Cette situation doit cesser.

Près de 30 ordonnances de non-conformité et de procédure ont été rendues par le TCDP et la Cour fédérale.

Jusqu'à preuve du contraire, le TCDP conserve sa compétence pour empêcher toute discrimination de la part du gouvernement fédéral.

Les ordonnances du TCDP sont exécutoires pour le gouvernement du Canada.

Qu'est-ce que la réforme à long terme du TCDP?

Mettre fin

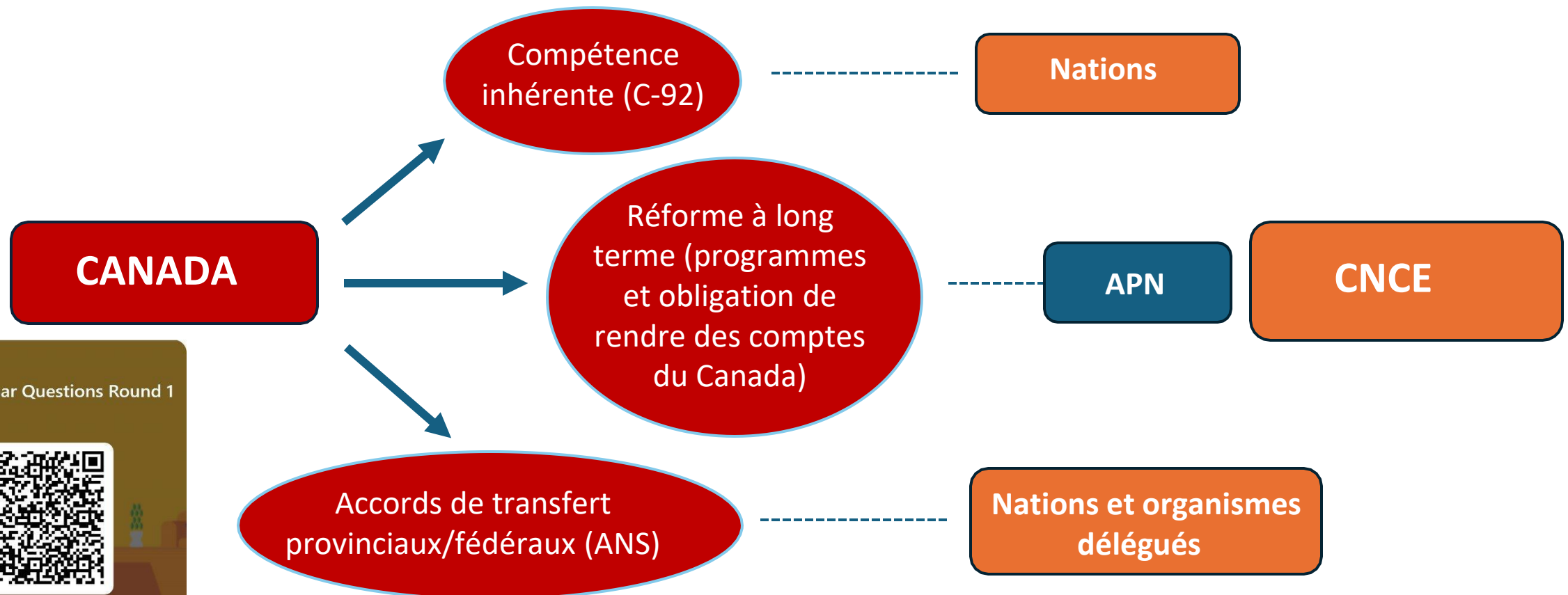
À la discrimination dans les services à l'enfance et à la famille au Canada et au titre du principe de Jordan.

Empêcher

Que cette discrimination ne se reproduise.

Incidence de la décision du TCDP confirmant la discrimination

Les titulaires de droits dirigent et exécutent désormais tous les aspects de la réforme



NCCC Webinar Questions Round 1



Ce que la CNCE a accompli

Elle a...

1. mis sur pied la Commission.
2. ramené le gouvernement du Canada à la table des négociations.
3. élaboré des positions de négociation alignées sur les orientations des Premières Nations.

Mise sur pied de la Commission : composition

- Présidente (chef Pauline Frost) et coprésidente (Deb Foxcroft)
- Équipe de négociation (5 personnes possédant une expertise vaste et approfondie et représentant les Premières Nations à l'échelle du Canada)
- Conseillers juridiques (Scott Smith et Liam Smith – aucun lien de parenté)
- Soutien administratif (Our Children Our Way)
- Soutien technique
- Représentation de 11 régions, dont des nations non membres de l'APN

Mise sur pied de la Commission : financement

- Plan de travail d'avril 2025 et budget de 8,8 millions de dollars soumis au gouvernement du Canada par l'intermédiaire de l'APN, couvrant :
 - les coûts régionaux, dont l'assistance technique;
 - les frais de secrétariat;
 - la rémunération et les frais de l'équipe de négociation;
 - les frais juridiques.
- Le budget de la CNCE devrait être couvert par le protocole de consultation de 2018 (TCDP 4). Le gouvernement tente de modifier ce protocole unilatéralement.
- **Le financement nécessaire pour couvrir le budget n'est pas encore assuré; l'APN et le gouvernement ont discuté de cette question sans la CNCE.** Bien qu'ils se soient engagés à fournir des notes détaillées sur ces discussions, celles-ci n'ont toujours pas été reçues après huit mois.

Communications avec le Canada

- **Lettres de la CNCE au gouvernement du Canada**
 - **22 janvier** : Demande de rencontre avec le conseiller juridique.
 - **24 janvier** : Proposition de rédaction d'une lettre d'engagement (pour garantir la poursuite des négociations après les élections).
 - **21 février** : Détails supplémentaires concernant la lettre d'engagement (points de départ des négociations).
 - **19 mars** : Félicitations au PM Carney – mesures immédiates vers une réforme à long terme.
 - **3 juin** : Félicitations à la ministre Gull-Masty – réitération de l'appel à la reprise des négociations avec la CNCE.
 - **26 juillet** : Lettre conjointe de l'APN, de la Société de soutien et de la CNCE – le gouvernement est rappelé à la table des négociations.
 - **28 juillet** : Le TCDP suggère que le gouvernement rencontre la CNCE – demande de réunion.
 - **30 juillet** : « Le gouvernement du Canada veillera à ce que les nations affirment leur compétence ».
- Réponse du gouvernement : « **La confusion règne quant au rôle de la Commission nationale des chefs pour les enfants.** »
- Motion de consultation de la Société de soutien (litige visant à contraindre le gouvernement à reprendre les négociations).

NCCC Webinar Questions Round 2



Élaboration de positions de négociation

10 questions en suspens :

1. Engagement financier
2. Compétence du TCDP
3. Gouvernance
4. Réforme ministérielle
5. Mesures de reddition de compte
6. Variations régionales
7. C-92, traité, autonomie gouvernementale
8. Confidentialité
9. Définitions et principes
10. Durée

Le gouvernement fédéral a ignoré la proposition de la Commission de négocier une lettre d'engagement, ainsi que les questions en suspens transmises par la CNCE.

Comment les positions de la CNCE ont-elles été élaborées?

- Résolutions adoptées par les nations membres de l'APN.
- Données probantes provenant d'études et d'experts.
- Commentaires des titulaires de droits lors de l'assemblée spéciale des chefs l'an dernier.
- Soutien demandé aux Premières Nations non membres de l'APN.
- Rétroaction régionale par l'entremise des commissaires.

Vos opinions sont essentielles et précieuses

- Les positions de la CNCE ne sont qu'un point de départ.
- Faites-nous part de vos réflexions :
 - en soumettant vos commentaires sur notre site Web;
 - en écrivant à : NCCC@OurChildrenOurWay.ca;
 - en communiquant avec un commissaire de votre région.

Rights Holders Feedback

When you submit this form, it will not automatically collect your details like name and email address unless you provide it yourself.

* Required

1. Which Nation are you associated with? *

Enter your answer

2. Which best describes you? *

Child in Care

Child out of Care

Service Provider

Caregiver

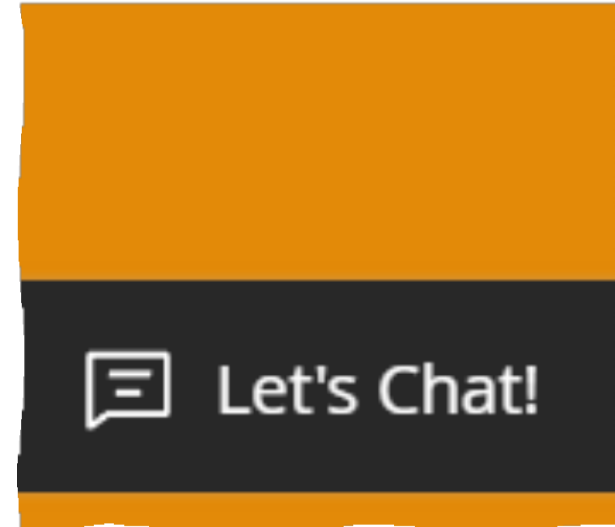
Technician

Leadership

3. Which topic would you like to give feedback on? You may select as many as you like. *

Funding Commitments

CHRT Jurisdiction



The Chiefs in Assembly were very clear that their rejection wasn't all about the money - although solid funding certainly helps!

Each area of concern has a dedicated team that is focused on bringing together the best possible solutions for that issue to the negotiation table. They are hard at work researching, gathering input, and developing strategies to address the concerns raised by the Rights Holders and the Chiefs in Assembly. The "opening positions" below came from the resolutions approved by the Nations in Assemble. As research is completed, information will be added.

Choose an issue below to learn more. If you have ideas or are aware of resources on any of these issues, please fill out the form through the link at the bottom of the page. The questions asked will change depending on which issue you want to discuss, but you will always be given space to speak freely as well as answer the questions. Please leave your name if you want - your Nation is required to ensure Rights Holders have their say.

Topics of Research for Negotiation

Governance of
Long Term
Reform

Click here to Share your Thoughts

Accountability
to Community

Pause – 10 minutes

Où en sommes-nous?

Mesures prises en réponse aux résolutions

Réussites

Défis

Mesures requises découlant des résolutions

	Par les nations réunies en assemblée
O	Rejeter l'ébauche d'accord final de règlement relatif à la réforme à long terme.
O	Demander un nouveau processus de négociation pour les SEFPN et le principe de Jordan.
O	Créer une Commission nationale des chefs pour les enfants (comprenant les nations non membres de l'APN).
OE	Mandat de l'équipe de négociation remis aux nations réunies en assemblée au plus tard en décembre 2024.
	Par la CNCE
O	Faire rapport aux nations réunies en assemblée sur les échéanciers prévus pour : 1. l'achèvement des négociations sur les SEFPN; 2. l'énoncé de mandat pour le principe de Jordan.
O	Mettre sur pied une équipe de négociation.
O	Mettre sur pied une nouvelle équipe juridique (sous la direction de la CNCE).
	Faire rapport aux Premières Nations réunies en assemblée à chaque assemblée jusqu'à ce que les travaux soient terminés.

Mesures requises découlant des résolutions

Par les dirigeants de l'APN et de la CNCE	Par les dirigeants de l'APN
1. Veiller à ce que la structure de gouvernance :	1. Inclure sans condition la Société de soutien dans les négociations concernant les SEFNPN et le principe de Jordan.
a) soit transparente;	2. Mener les négociations conformément à un protocole de négociation élaboré avec Société de soutien.
b) soit responsable;	
c) inclue les conseils des jeunes ou de jeunes adultes qui étaient auparavant pris en charge;	
d) comprenne des spécialistes des SEFPN.	
2. Élaborer un processus de révision :	3. Veiller à ce que les négociations soient ouvertes, transparentes et justifiées.
a) ouvert et transparent;	4. Garantir que les nations disposent de 90 jours pour examiner tout accord *complet* avant un vote.
b) comprenant des processus clairs de proposition de modification;	
c) comprenant des processus clairs d'examen des modifications;	
d) garantissant que des modifications peuvent être apportées avant le vote sur l'ensemble de l'accord;	
e) garantissant aux nations la possibilité d'approuver les processus ci-dessus.	
3. Examiner et approuver le mandat du comité consultatif national au plus tard en décembre 2024.	

Réussites

Soutien reçu par la plupart des chefs régionaux de l'APN.

Résolutions de soutien reçues des nations et des organisations signataires de traités.

Lettres et interventions directes auprès du gouvernement du Canada afin qu'il respecte les orientations des Premières Nations concernant la réforme nationale.

Nomination par l'APN de la titulaire du portefeuille, la chef régionale Joanna Bernard.

Création de liens entre les tables liées au TCDP (comité consultatif d'experts, comité consultatif national, comité de mise en œuvre du principe Jordan).

Le TCDP a suggéré (à deux reprises) que le gouvernement rencontre la CNCE.

Création du site Web de la CNCE à des fins de transparence et de collecte de commentaires.

En juillet, la CNCE et la Société de soutien ont finalement envoyé une lettre au gouvernement lui demandant de reprendre les négociations en toute bonne foi.

Examen technique ligne par ligne du projet d'accord de règlement final.

Examen technique ligne par ligne de l'accord de l'Ontario.

Membres nommés par la CNCE, personnel administratif et solide équipe juridique malgré le manque de financement.

Défis

Refus du gouvernement du Canada de reprendre les négociations. Aucun mandat pour négocier un accord national.

Financement de la Commission : aucun engagement n'a été reçu du gouvernement.

Absence de mesures proactives de la part de l'APN pour mettre en œuvre les résolutions et soutenir la Commission.

La Commission n'a pas qualité pour agir devant le TCDP. Elle doit mettre en place un mécanisme pour s'assurer que toutes les requêtes futures présentées au TCDP appuient son mandat.

Le comité consultatif d'experts et les comités consultatifs nationaux ne sont pas officiellement convoqués ni soutenus dans l'exercice de leur mandat.

Des approches qui divisent

NCCC Webinar Questions Round 3



- Opinion de Fasken : les résolutions de la CNCE ne sont pas constitutionnelles (demandées par l'APN, non communiquées aux nations).
- L'APN ne prend aucune position juridique devant le TCDP.
- Le gouvernement du Canada se sert du désintérêt et de l'inaction de l'APN comme excuse pour ne pas rencontrer la CNCE.
- L'APN entrave activement les efforts de la CNCE.
- Le gouvernement n'a pas renouvelé le mandat de négociation.

Prochaines étapes

Résolutions de l'AGA de l'APN

Travaux techniques et collaboration

Résolutions présentées par la CNCE

Résolutions de la CNCE :

- Affirmation de l'orientation des Premières Nations concernant la réforme à long terme.
- Approbation du mandat des SEFPN et tableau sur le principe de Jordan.
- Comité opérationnel sur le principe de Jordan.

Comment vous pouvez aider :

- Examinez les résolutions – envoyez toute suggestion de modification au CNCE avant l'AGA de l'APN afin de nous donner le temps de nous préparer.
- Faites-nous savoir si vous avez connaissance de résolutions similaires à celles de la CNCE qui ont été présentées.

Prochaines étapes : travaux techniques et collaboration

- Trois sous-comités techniques :
 - Élaboration du cadre
 - Communications
 - Relations avec le gouvernement
- Collaboration avec le comité consultatif national, le comité consultatif d'experts, la Société de soutien et le Comité opérationnel sur le principe de Jordan.

Pause et dévoilement des commentaires – formulaire

Réflexions des commissaires

- Pourquoi ces travaux sont-ils importants pour les commissaires?
- Qu'ont-ils appris en tant que titulaires de droits?
- Qu'est-ce que l'inexécutabilité (ou impossibilité d'exécution)?

Réflexions des titulaires de droits

- Quelles sont vos questions?
- Quels conseils pouvez-vous donner à la Commission?
- De quel type de soutien auriez-vous besoin à l'avenir?

Discussion, questions et réponses

Discussion, questions et réponses

Les questions s'afficheront ici

Merci de votre participation!

Merci également à notre équipe juridique et à Our Children Our Way pour leurs services bénévoles!

Événements à venir en lien avec les services à l'enfance et à la famille :

- Le présent webinaire sera publié sur la [chaîne YouTube d'Our Children Our Way](#) (en anglais)
- **Du 8 au 11 septembre** : Conférence nationale [Loving Justice: "Wiciwikamātowin ~ Supporting Each Other](#) (en anglais) – Prairieland Park, sâskwatôn (Saskatoon, Saskatchewan)
- **Du 2 au 5 novembre** : Conférence [Our Children Our Way: A National Forum for Indigenous Child & Family Well-being](#) (en anglais) – Vancouver Convention Centre, K'emk'emelay' (Vancouver)

Site Web de la CNCE : www.nationalchildrenschiefscommission.org (en anglais)